

Recherche clinique et fondamentale sur les maladies cardiovasculaires

**APPEL
D'OFFRES
2024**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
5 JUIN 2024, 17H.

Contexte

Les maladies cardiovasculaires, qui sont pourtant l'une des premières causes de mortalité et de d'hospitalisation en France, bénéficient de trop peu d'attention de la part des bailleurs privés. Dans le même temps, le syndrome métabolique devient un problème de santé publique, laissant présager l'apparition de problèmes cardiovasculaires chez des personnes de plus en plus jeunes. Aussi, la Fondation de France a-t-elle décidé de réaffirmer son soutien à la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

Quels projets de recherche ?

En 2024, la Fondation de France soutient des projets de recherche clinique et fondamentale, **portant sur une pathologie cardiovasculaire associée obligatoirement à un contexte pathologique métabolique (diabète, obésité, dyslipidémie).**

Pour être éligibles, les projets devront impérativement contenir une composante cardiovasculaire et une composante métabolique et être centrés sur le lien entre ces 2 éléments.

Au-delà de la qualité du projet, les candidatures présentant une méthodologie clairement détaillée et des mécanismes innovants seront particulièrement privilégiées. Les critères d'évaluation incluront l'originalité, la faisabilité, la qualité et l'implication de l'équipe, les publications sur le sujet et la précision de l'évaluation budgétaire.

Une attention particulière sera portée à l'adéquation du budget à la demande et notamment aux co-financements disponibles ou en attente

Modalités de soutien

Projets « Équipe »

Les projets, d'une durée maximale de trois ans, doivent être présentés par un clinicien ou chercheur (statutaire ou non) **appartenant à une équipe labellisée**, au nom de cette dernière. Les projets pourront cependant être collaboratifs.

Les montants des financements accordés sont compris entre 40 000 et 100 000 €. Lorsque le projet comprend une demande d'allocation de thèse, le salaire chargé du doctorant pourra être complété d'une subvention de 50 000 euros de fonctionnement dédiée uniquement au projet du doctorant.

En raison du nombre important de demandes, **chaque équipe ne peut adresser qu'un seul projet à la Fondation de France**, dans le cadre de cet appel d'offres.

Bourses de mobilité

En 2024, le comité considérera également quelques bourses de mobilité pour de jeunes médecins afin d'initier un projet de mobilité internationale sur un thème de recherche clinique, translationnelle ou fondamentale en cardiologie, dont le sujet s'inscrira dans les thématiques de soutiens décrites ci-dessus.

Les candidats aux bourses de mobilité devront avoir moins de 45 ans, exercer en France et souhaiter acquérir une nouvelle expertise, participer à une expérience d'exercice clinique, de santé publique ou de recherche fondamentale ou translationnelle en cardiologie hors de leur établissement d'origine.

Une attention particulière sera portée à l'originalité, la méthodologie proposée et la faisabilité du projet présenté, ainsi qu'à sa rédaction.

Seront également évaluées avec attention : l'implication personnelle du candidat dans le projet proposé, la qualité et l'adéquation du laboratoire d'accueil au sujet, ainsi que la qualité du projet de retour.

La durée de l'aide est de 24 mois maximum. La bourse est d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, avant le 5 juin 2024, 17h.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées par voie électronique en novembre 2024.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Numéro de téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : projets@fdf.org

www.fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**

40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél. : 01 44 21 31 00

[t](#) [in](#) [@](#) [f](#)

fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 977 fondations abritées soutiennent chaque année près de 12 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.